## Compétences

- Les compétences qui sont évaluées sont celles que manifestent les élèves, dans l'année en cours, tant dans les activités scolaires que péri-scolaires - lorsque ces demières sont connues - et non pas les compétences attendues dans telle ou telle formation d'accueil.
- Cette évaluation figure sur la « Fiche de suivi de l'évaluation des compétences ». (cf Annexe 4)
- Les résultats sont simplement reportés sur la fiche de candidature. (cf Annexe 2)
- Pour mémoire : rappel de la définition des compétences.

COMPETENCES		Maîtrise très insuffisante	Maîtrise insuffisante	Assez bonne maîtrise	Bonne maîtrise
		4	8	12	16
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	Respecter les règles de la vie collective				
ETRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION	Se familiariser avec l'environnement économique, les entreprises, les métiers de secteurs et de niveaux de qualification variés				
	Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer				
	Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences et ses acquis				
ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	5. Être autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des informations utiles				
	6. Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées				
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	7. S'intégrer et coopérer dans un projet collectif				
	Manifester curiosité, créativité, motivation à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement				

## Il est impératif

- 1. que toutes les compétences soient évaluées
- 2. de n'utiliser que les valeurs 4 8 12 ou 16 à l'exclusion de toute autre valeur